

Rapport Annuel 2022



Rapport Annuel 2022

Fondation Père

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch

Sommaire

1	Présentation de la Fondation	4-5
2	Mot du Président	7
3	Rapport de la Directrice	8-12
4	La Fondation Pérène en quelques chiffres	14-15
5	Secteur thérapeutique	16-17
6	Secteur des services financiers, administratifs et généraux	18-19
7	Secteur éducatif	20-21
8	Secteur pédagogique	22-23
9	Situation financière : Bilan et comptes de résultat 2022	24-27
10	Remerciements	28

Nos valeurs

Intérêt supérieur de l'élève – accès à l'apprentissage
et à l'éducation – intégration et participation –
partenariat avec les parents – professionnalisme –
acteurs de la société – respect de la personne



01

Fondation Pérène

Centre jurassien de pédagogie et d'éducation spécialisées

Historique et présentation

L'éducation spécialisée débute en 1940 dans le Jura et se développe autour de l'accueil et de l'éducation des élèves à besoins particuliers. La Fondation Pérène voit le jour en 1999 de la fusion de deux institutions jurassiennes : le Foyer jurassien d'éducation et le Centre orthopédagogique Plein Soleil.

La Fondation Pérène est une fondation privée reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous l'autorité du Canton du Jura par son Département de l'enseignement, de la culture et des sports. La Fondation Pérène déploie ses activités dans l'ensemble du Canton du Jura.

Missions

La Fondation Pérène offre un accompagnement pédago-éducatif et pédago-thérapeutique adapté aux besoins particuliers d'enfants et d'adolescents de 0 à 20 ans rencontrant des difficultés significatives dans leur développement et leurs apprentissages.

Prestations

En partenariat avec les familles, la Fondation Pérène assume les prestations suivantes :

- l'intervention précoce spécialisée
- l'enseignement spécialisé
- l'accompagnement éducatif
- l'orientation professionnelle
- l'accueil résidentiel
- les mesures pédago-thérapeutiques
- les transports d'élèves et les repas

Conseil de fondation

Président : Jean-Marc Schmid

Vice-président : Pierre Bersier

Membres :

Véronique Buchwalder-Rais

Pierre-Olivier Cattin

Norbert Goffinet

Angéline Ruchti

Marcel Ryser

Mathilde Viellard

Organe de révision : FIDAG Jura SA

02

Mot du Président

« Sans vous, la Fondation Pèrène ne serait pas ce qu'elle est ! »

Chaque année apporte son lot de projets et de nouveautés. Vous pourrez les découvrir dans cette rétrospective de l'activité institutionnelle de l'année 2022.

Il y a les réalités immuables, et ce qui change. Les finances font partie des réalités annuelles qui demandent beaucoup d'efforts et dont nous ne connaissons le résultat qu'au bouclage des comptes. Notre budget dépend exclusivement de la bonne santé des finances cantonales et nous espérons que les difficultés rencontrées n'empêcheront pas la Fondation de répondre aux besoins croissants de la population. L'utilisation des fonds propres de la Fondation a permis de combler le sous-financement étatique de ces derniers exercices comptables mais les réserves étant bientôt épuisées, il faudra trouver des solutions avec nos autorités de tutelle.

Ceci dit, les éléments financiers ne nous empêchent pas de progresser et de lancer de nouveaux projets, en témoigne le projet 365 d'élargissement des accueils résidentiels sur l'internat de Pré-Rambévaux mis en place par Pèrène à la demande du SAS dans le but de répondre aux besoins d'accueils d'urgence des élèves de la Fondation Pèrène. Nous sommes aujourd'hui en plein dans la phase pilote de ce projet que nous espérons pouvoir prolonger en 2024. La décision de pérennisation de ce projet dépendra de plusieurs facteurs que nous ne maîtrisons pas.

Nous cultivons évidemment nos relations avec le Canton et le service de l'Enseignement et ses responsables, ainsi qu'avec les autres services du Canton. Les relations y sont bonnes et constructives et nous remercions nos différents partenaires pour le soutien constant dont ils nous gratifient.

Nous exprimons notre vive reconnaissance à toutes les personnes qui travaillent à la Fondation Pèrène pour leur engagement et leur efficacité au travail. Il y a certes le travail en tant que tel, mais aussi le cœur et l'enthousiasme qui permettent à la Fondation Pèrène d'être un pôle d'excellence dans son domaine. Sans vous, la Fondation Pèrène ne serait pas ce qu'elle est !

Dans ces périodes changeantes marquées par une certaine incertitude, nous sommes également heureux de pouvoir compter sur une équipe de direction efficace et apte à relever les défis qui se présentent. Toutes ces forces conjuguées nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance.

Jean-Marc Schmid,

Président

« Va prendre tes leçons dans la nature,
c'est là qu'est notre futur »

Léonard de Vinci, 1452-1519

03

Rapport de la Directrice

Attribuée au célèbre inventeur florentin, cette assertion nous engage à l'action et la prise de conscience générale de l'impact de l'activité humaine sur nos écosystèmes ne la rend que plus actuelle. Avec l'inauguration de sa cour verte, la Fondation Pérène a mis le focus en 2022 sur l'enseignement et l'éducation dans un environnement naturel. Grâce aux nombreux et généreux soutiens de nos donateurs, élèves et collaborateurs se sont engagés dans le processus de création d'une cour d'école proche de la nature et favorisant le mouvement et la découverte.

La réalisation du rapport annuel est l'occasion de faire le bilan des enjeux et défis principaux rencontrés au courant de l'année écoulée et de remercier chaleureusement les équipes de professionnels qui s'engagent et assument avec professionnalisme les tâches et missions qui leur sont confiées. La relation avec les familles des élèves et enfants accompagnés dans leur développement fait l'objet d'un soin particulier et la confiance qui nous est témoignée est au cœur de nos actions professionnelles.

Après deux longues années de pandémie, 2022 fut marquée par le retour du collectif et c'est avec un plaisir particulier que les élèves et les collaborateurs ont retrouvé les manifestations qui jalonnent habituellement l'année scolaire. En août, le colloque de rentrée a pu se dérouler dans des conditions ordinaires et l'apéritif dînatoire qui suivait cette matinée de travail avait un vrai goût de revanche sur les contraintes sanitaires qui en avaient empêché la réalisation durant la période Covid. Les camps des secteurs éducatif et pédagogique ont à nouveau pu être organisés et en septembre, les collaborateurs étaient conviés à participer à un tournoi de volley suivi d'un repas en commun. Ce même mois voyait le retour de la journée d'animation institutionnelle, moment phare bisannuel rassemblant l'ensemble

de l'institution à Courtételle. Les fêtes de fin d'année ont égayé le mois de juin sur les différents espaces et l'inauguration de la cour verte du Palastre a rassemblé très largement les familles, collaborateurs, autorités, partenaires et donateurs sur la soirée du 29 juin.

2022, c'est aussi hélas une année marquée par de nombreuses crises internationales et économiques ayant des répercussions importantes sur le quotidien. La guerre en Ukraine et son flot de misère a forcé de nombreuses familles de ce pays à chercher un accueil en Europe. La Fondation Pérène a pu contribuer à l'accueil de plusieurs élèves Ukrainien et a pris soin de les accompagner dans leur processus d'intégration.

La tendance à une hausse des effectifs observée en 2021 s'est accentuée en 2022 et ne faiblira pas en 2023. Nous avons pu l'observer dans tous les domaines d'activité de la Fondation (Service éducatif itinérant, dispositif d'intervention précoce en autisme (DIPA, secteur éducatif et secteur pédagogique) et cette situation impacte évidemment l'ensemble des service transversaux de la Fondation (logopédie,

psychomotricité, transports, services généraux, administration etc.). Les ressources humaines ont évidemment été adaptées et les équivalents pleins temps globaux ont crû de 5.22 unités, passant de 74.20 en 2021 à 79.42 en 2022, ce qui impacte de manière importante les coûts de fonctionnement de l'exercice comptable 2022. Les locaux de la Fondation Pèreène sont actuellement utilisés au maximum et des solutions ont même dû être trouvées pour accueillir certaines prestations dont l'amplitude horaire débordait largement la capacité des salles à disposition. Cette évolution ne peut pas être jugulée par un numerus clausus dans la mesure où aucun autre partenaire cantonal ne dispense les prestations confiées à la Fondation Pèreène à l'attention des enfants et élèves à besoins particuliers entre 0 et 20 ans. L'arrivée prochaine des élèves de Moutier constituera également un véritable défi pour la Fondation Pèreène, tant au niveau du financement de ses prestations que de la disponibilité des locaux permettant leur dispense. A ces soucis bien concrets s'ajoutent ceux liés aux mesures qui seront promulguées dans le cadre du Plan Equilibre 22-26, processus devant permettre à la République et Canton du Jura de faire face aux enjeux budgétaires complexes qu'elle rencontre.

Dans l'édition du rapport annuel 2021, nous portions à votre connaissance le projet d'élargissement des accueils sur l'internat de Pré-Rambévaux échafaudé à la demande du Gouvernement de la République et Canton du Jura et en collaboration avec le Service de l'action sociale. Le projet qui n'était alors qu'à l'état d'ébauche s'est concrétisé dès le mois d'août 2022 et un élargissement progressif des ouvertures en week-ends et sur les périodes de vacances a été opéré, dans le but de répondre aux besoins d'accueils d'urgence des élèves de la Fondation Pèreène bénéficiant ou non du soutien des services sociaux jurassiens, de soutenir les familles et d'éviter les placements extra-cantonaux.

C'est ainsi qu'entre août et décembre 2022, les espaces de vie de l'internat de Pré-Rambévaux ont ouvert leurs portes – en complément des ouvertures ordinaires, sur 5 week-ends supplémentaires et

qu'ils ont offert aux familles des élèves des groupes Saphir & Diamant la possibilité de bénéficier de nuitées durant les ouvertures ordinaires de week-ends et de vacances. Les familles ont réservé un accueil très favorable à cette nouvelle prestation et le travail se poursuit avec les autorités de tutelle afin d'étudier la pertinence et la possibilité d'une ouverture complète – 365 jours par an, de l'internat de la Fondation Pèreène. Nous adressons toute notre reconnaissance aux collaboratrices et collaborateurs, aux responsables d'équipe et de secteur ainsi qu'à l'ensemble de l'équipe de direction et du Conseil de Fondation qui ont contribué à la mise en œuvre de ce projet dont la pérennisation doit encore être décidée.



Hôtel à insectes réalisé par les élèves à l'atelier bois avec le soutien de leur enseignant Jean-Claude Ramseyer

Temps forts de l'année 2022

Le 12 août 2022, le colloque général rassemblant l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Père-ne s'est déroulé à Cinémont. Anne-Mireille Coker de SILVIVA (Fondation pour l'Education à l'Environnement par la Nature) et Elodie Follonier de RADIX (Fondation suisse pour la santé) ont présenté les enjeux d'une éducation proche de la nature, favorisant le mouvement et la découverte. Cette conférence fut suivie de travaux pratiques en extérieur à l'attention des collaboratrices et collaborateurs concernés.

Les élèves participant au projet des classes artistiques 2022 ont exploré le thème de la Rencontre sous l'expertise conduite de la danseuse, chorégraphe et pédagogue Annette De Pover. Avec leurs accompagnants, ils ont investi les corridors, les classes et les espaces extérieurs de l'école et ont présenté leurs créations le 29 juin lors de l'inauguration de la cour verte. Bravo les artistes et merci !

Une cour de récréation et de jeux proche de la nature

Le projet initié en 2021 dans le cadre du réaménagement de la cour d'école située au Palastre sur l'espace de son ancienne piscine s'est concrétisé en 2022. Bénéficiant du soutien de la Roger Federer Foundation et en collaboration avec RADIX, Fondation suisse pour la santé, la Fondation Naturama Aargau et la Zürcher Hochschule für Angewandte Wissenschaften, la cour verte a été inaugurée le 29 juin 2022 en présence des familles, des collaborateurs et des généreux donateurs sans qui le projet n'aurait pu voir le jour. La cour verte fait le bonheur des élèves et a amélioré de manière sensible la qualité de la vie scolaire sur le site du Palastre.



Improvisation sur le thème de la Rencontre avec Annette De Pover



Jeu d'équilibre dans la cour verte du Palastre

Cabane des Anglards décorée par Preci-Dip

Soirée de Noël à la cabane des Anglards

Au soir du 15 décembre 2022 et répondant à la généreuse invitation de l'entreprise delémontaine Preci-Dip, les familles, les élèves et les collaborateurs de la Fondation Père ont vécu une soirée empreinte de poésie sur les hauts de Alle. La forêt illuminée, les nombreuses animations, l'enthousiasme des équipes de Preci-Dip et une délicieuse soupe ont fait de cette soirée un moment inoubliable. Avec beaucoup de générosité, Les collaborateurs et la direction de l'entreprise ont mis leur temps, leur cœur et leurs compétences au service des élèves pour qu'opère la magie de Noël. Merci à eux !

Partenariats

Les différentes missions de la Fondation Père impliquent une collaboration étroite avec les services de l'Etat, les services étatiques extra-cantonaux et les institutions partenaires. Les enjeux sociétaux qui traversent le domaine d'activité de la Fondation sont en constante évolution et il est essentiel que la Fondation y apporte sa contribution. L'équipe de direction s'implique directement dans plusieurs groupes de travail et veille à entretenir des liens de qualité avec les nombreux partenaires.

Financement de la Fondation Pérène

Les comptes de l'exercice 2022 présentent un déficit qui a pu être contenu à hauteur de CHF 407'033.11. Ce déficit, moindre qu'attendu, met en exergue les besoins de la Fondation Pérène en termes de financement de ses prestations, dans un contexte d'augmentation constante et significative de ses effectifs et de relative stabilité de l'enveloppe financière. La Fondation Pérène est dans l'obligation de scolariser tous les élèves jurassiens qui lui sont adressés sur indication médicale ; il lui est par conséquent impossible de limiter les effectifs dans le but de contenir les coûts. Comme attendu par le Gouvernement, cette perte est financée par le biais des réserves de la Fondation, réserves qui seront à très court terme dans l'impossibilité de faire face à plusieurs exercices similaires. La Fondation Pérène collabore activement avec ses autorités de tutelle dans le but de pouvoir bénéficier d'une adaptation de son l'enveloppe financière.

Rapports des responsables de secteurs

La Fondation Pérène est organisée en quatre secteurs dont les missions parfois transversales participent à la cohérence de l'ensemble de l'activité institutionnelle. Vous trouverez de nombreux renseignements au fil de la lecture des rapports des responsables des secteurs éducatif, pédagogique, thérapeutique et des services financiers, administratifs et généraux ; qu'ils soient ici remerciés pour leur engagement et leur travail au service des missions de la Fondation.

Geneviève Constantin-Zufferey,
Directrice





inauguration de la cour verte

Equipe de direction 2022

Directrice :

Geneviève Constantin-Zufferey

Membres :

Clotilde Berdat

*Responsable du secteur des services
financiers, administratifs et généraux
(SFAG)*

Bertrand Fleury

Responsable du secteur éducatif

Yasmina Bendjelloul

Responsable du secteur thérapeutique

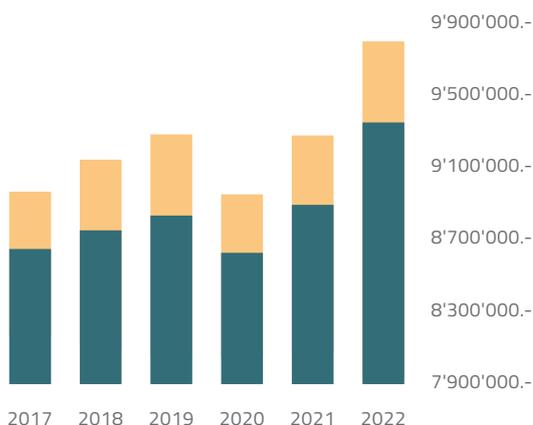
Patrizia Molo

Responsable du secteur pédagogique

04

2022 en quelques chiffres

Evolution de la proportion entre charges salariales internes et honoraires (CHF) pour prestations de tiers sur la période 2017-2022



■ Honoraires pour prestations de tiers
■ Charges salariales internes

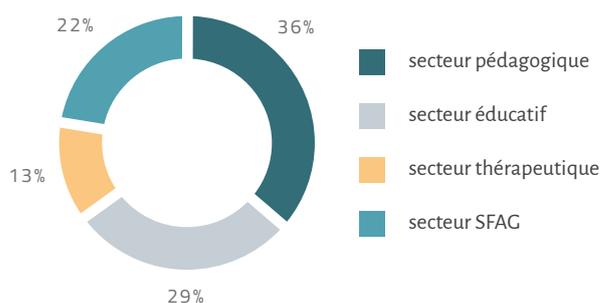
Comparaison (CHF) entre les résultats 2021 et 2022 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2022



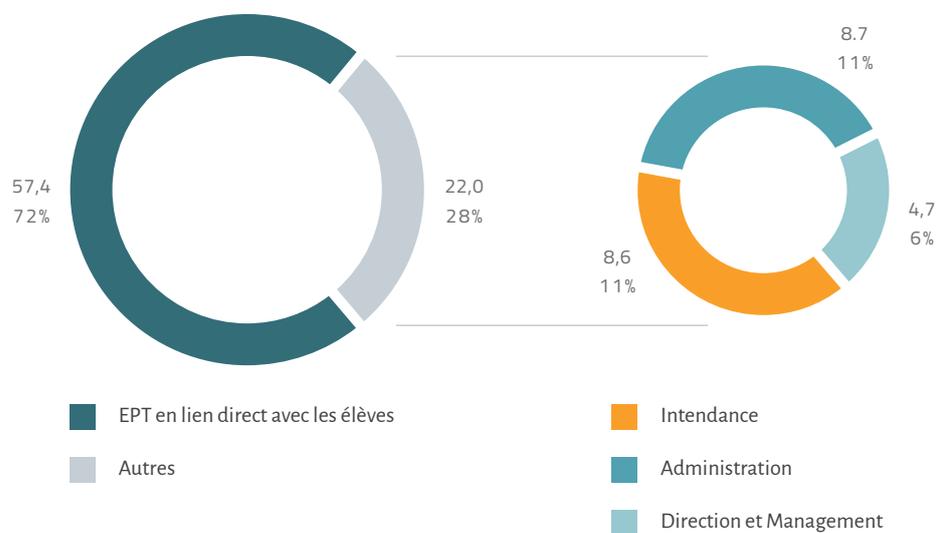
■ Comptes 2022
■ Budget 2022
■ Comptes 2021

Répartition des charges salariales entre les différents secteurs de l'institution

Répartitions des charges salariales directes



Répartition des EPT par activités





05

Secteur thérapeutique

Un air de liberté a soufflé sur l'institution avec un retour aux pratiques habituelles et la reprise des différents projets mis en stand-by suite à la pandémie, au grand bonheur de tous.

Le Service éducatif itinérant (SEI)

En 2022, 67 enfants ont été suivis par le SEI pour l'ensemble du canton ; 22 suivis ont débuté durant l'année et 32 ont pris fin. Le maintien d'un délai d'attente maximal de 3 mois a pu être garanti grâce à l'intense travail de toute l'équipe des praticiennes en éducation précoce spécialisée (EPS).

Durant l'année, les missions du SEI ont été présentées à deux reprises aux directions des maisons de l'enfance dans le cadre de leurs formations internes.

Le dispositif d'intervention précoce en autisme (DIPA) a une nouvelle fois augmenté sa capacité d'accueil afin de répondre à l'ensemble des demandes au niveau cantonal. L'équipe s'est donc agrandie et des ajustements ont été nécessaires afin de trouver un nouvel équilibre pour les quatre éducatrices sociales et les autres intervenantes œuvrant au sein du SEI. La coordination avec le CMPEA, suite à l'évaluation diagnostique porte ses fruits et a permis de faire bénéficier chaque enfant de prestations adaptées à ses besoins. Toutefois, nous atteignons nos limites en matière de disponibilité des locaux et il sera nécessaire de trouver de nouvelles solutions.

De manière générale, c'est avec un grand enthousiasme que nous voyons la collaboration s'intensifier avec nos partenaires de longue date dans le cadre des réflexions cantonales autour des enfants à besoins éducatifs particuliers.

L'espace thérapeutique interne

Après deux années de suspension liée au COVID, la musicothérapie est à nouveau proposée au sein de l'institution, complétant ainsi la palette des mesures pédago-thérapeutiques proposées à l'interne de notre établissement.

Les thérapeutes en psychomotricité ont suivi plusieurs perfectionnements qui leur ont permis de développer une ligne institutionnelle autour du domaine sensoriel et ainsi renforcer les stratégies pédago-thérapeutiques et pédago-éducatives proposées aux élèves. Le projet institutionnel « Communication Alternative et Améliorée » se poursuit à travers la mise en place de nouveaux outils et stratégies, ainsi que la participation aux journées de réflexions de la Commission Romande d'ISAAC Francophone.

Dans le prolongement de ces deux axes, les équipes se sont investies dans le cadre du projet « Cour verte », par la création d'un mur sensoriel, très apprécié des utilisateurs de la cour. Un tableau de communication offre des outils à nos élèves et sensibilise le grand public à l'usage de différents outils de Communication Alternative et Améliorée (CAA).

Notons encore que deux collaboratrices du SEI ont obtenu respectivement, un Master en éducation précoce spécialisée et une certification de thérapeute ESDM (Early Start Denver Model) pour une éducatrice sociale.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à chaque collaboratrice pour le soin qu'elles accordent à la qualité des différents partenariats ainsi qu'aux familles pour la confiance témoignée.

Yasmina Bendjelloul,

Responsable du secteur thérapeutique

06

Secteur des Services financiers, administratifs et généraux (SFAG)

La sécurité informatique est de mise

dans le monde numérique d'aujourd'hui, la Fondation Péréne dépend comme n'importe quelle entreprise de plus en plus de technologies informatiques pour ses opérations quotidiennes. Que ce soit avec le matériel connecté ou des logiciels fournis par des prestataires externes, elle s'expose à davantage de risques en matière de sécurité.

L'institution n'a pas d'autre choix que de mettre en place des stratégies modernes répondant aux normes relatives à la protection des données ainsi que des éléments physiques et logiciels permettant de minimiser les risques de violation de données et de vol d'informations confidentielles.

Avec le nombre croissant d'attaques de type rançongiciel, le service informatique a développé sa stratégie de sécurité dans les domaines juridique et technique, la charte informatique a été entièrement revue. Elle intègre dorénavant les notions de cloud computing et celles d'informations sensibles au sens de la Loi fédérale sur la protection des données (LPD). Elle fixe les règles à suivre quant à l'utilisation et à la transmission de ces données. Des protections anti-intrusion supplémentaires pour l'accessibilité aux services externes ont été ajoutées telles que l'utilisation de mot de passe plus long, l'authentification multifacteur (MFA), le blocage des attaques par force brute et des règles de geofencing.



Parallèlement au déploiement de l'ERP, un logiciel d'aide à la gestion des comptes, des droits et des badges informatiques a été révisé. L'utilisation des données en temps réel permet d'avoir une meilleure visibilité sur le processus de distribution de l'accès au collaborateur.

Les services généraux ne cessent de s'adapter

Face à l'évolution de l'institution, les demandes d'intervention des services généraux ne cessent de s'adapter. En raison de l'augmentation croissante des prises en charge pluridisciplinaires dans des locaux devenus étroits, l'organisation du travail des collaborateurs-rices des services de conciergerie constitue un véritable exercice d'équilibriste. Dans cette même logique, la planification de la production et de la livraison des repas nécessite aussi des ajustements constants.

Le service financier et le support IT mis à rude épreuve

Le processus de personnalisation et de paramétrisation de l'ERP mis en place dès janvier 2022 a mobilisé une énergie considérable. L'implémentation des multiples spécificités des secteurs pédagogique, éducatif et thérapeutique a constitué de véritables défis tant du point de vue stratégique que méthodologique, mettant parfois les nerfs des collaborateurs-rices du support IT et de la comptabilité à rude épreuve, ce, jusqu'au bouclage de l'exercice 2022, réalisé avec succès.

Les services administratifs et des transports ne sont pas restés en marge

Leur intervention constitue un soutien essentiel dont l'institution ne pourrait se passer. Le dynamisme et l'engagement des équipes a permis, une fois de plus, de répondre efficacement aux exigences spécifiques des secteurs.



Que chaque collaborateur-riche soit ici remercié-e chaleureusement pour son engagement sans faille au service de la mission.

Clotilde Berdat,

*Responsable du secteur des services
financiers, administratifs et généraux
(SFAG)*

07

Secteur éducatif

Assurer stabilité et développement

Les prévisions 2021 en matière d'augmentation des effectifs se sont confirmées pour 2022, nécessitant l'ouverture d'une septième classe éducative (ci-après CE). Véritable opportunité qui permet d'assurer aux élèves un changement de classe tous les deux à trois ans, couvrant ainsi l'ensemble de la scolarité. Nous avons pu garantir l'accueil de quatre nouveaux enfants pour un total de 30 élèves. L'internat a connu le départ de cinq élèves, pour autant d'arrivées, soit vingt-trois prises en charge sur les semaines scolaires.

Elargissement des accueils extrascolaires

L'extension des prestations extrascolaires était également abordée dans le précédent rapport annuel, se concrétisant par l'ouverture de cinq week-ends supplémentaires, entre août et décembre 2022, ainsi que la possibilité pour les élèves externes de dormir à l'internat dans des chambres spécialement dédiées. L'important travail réalisé afin de mettre en place cette nouvelle prestation aura permis de vérifier la clause du besoin, qui s'est confirmée au travers des demandes d'inscription.

Réorganisation qui s'est imposée naturellement

Une réorganisation du secteur s'est naturellement imposée à nous en fonction du développement constant des prestations fournies et de leur amplitude. C'est dans ce sens que nous avons réalisé un partage des fonctions entre les éducateurs et éducatrices des espaces Rubis, Émeraude et les CE. Les premières évaluations réalisées semblent corroborer ce besoin de repositionnement organisationnel. Dans le même mouvement, nous avons harmonisé le pourcentage dédié à la prise en charge des élèves de six pour-cents, la baisse s'effectuant sur le temps de travail administratif.

Une vie scolaire et résidentielle tournée vers l'extérieur

La mise en place d'une formation d'école à la forêt aura permis de sortir de notre environnement habituel des CE pour en trouver un complémentaire plus « naturel ». Les groupes de travail internes et externes suivants auront également jalonné l'année : Alimentation et TSA, Classes artistiques, Journée d'animation institutionnelle, Transition vers l'âge adulte des jeunes atteints d'un TSA ou encore le Groupe de compétence autisme Jura. Soucieux de soutenir les formations certifiantes, le secteur éducatif compte trois membres qui poursuivent leur cursus afin d'obtenir le CAS en troubles du spectre de l'autisme. La reprise des deux camps de septembre venant consolider cette intense année.



Pour conclure

Une vie scolaire et résidentielle prend tout son sens dans le partenariat et la collaboration instaurés et soutenus par la confiance qui est accordée à l'équipe du secteur éducatif, toutes fonctions confondues. Je leur adresse donc toute ma reconnaissance et mes vifs remerciements pour leur investissement quotidien afin que les pratiques professionnelles puissent répondre aux besoins des élèves. Mes remerciements sont également adressés aux familles qui nous confient leurs enfants, conscientes que nous recherchons également les meilleures approches possibles, tout en nous inspirant de leur perspicacité.

Bertrand Fleury,
Responsable du secteur éducatif

08

Secteur pédagogique

Le secteur pédagogique couvre aujourd'hui les besoins de prise en charge des élèves avec TSA de l'âge de la 3P jusqu'à 20 ans.

Le secteur pédagogique a déployé en 2022 des activités importantes pour améliorer la qualité de l'accompagnement des élèves et de leurs familles, en tenant compte des diverses évolutions pédagogique-éducatives, de l'augmentation des demandes d'admissions, ainsi que des demandes de prise en charge élargie dans la structure résidentielle.

Le secteur s'est ainsi doté d'une classe supplémentaire à orientation TEACCH, qui se caractérise par un accompagnement spécifique des élèves avec un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA). Cette nouvelle classe dans l'Espace de la Vallée accueille quatre élèves en âge de 4P à 6P. Toujours avec la volonté de répondre au mieux aux besoins de nos élèves, l'une des deux classes d'orientation professionnelle de l'Espace de la Vallée a également développé un dispositif TEACCH, pour des jeunes avec TSA entre 15 et 20 ans cette fois, dans le but prioritaire de les préparer au mieux à la transition vers la vie professionnelle. Avec ces deux nouveautés, le secteur pédagogique couvre aujourd'hui les besoins de prise en charge des élèves avec TSA de l'âge de la 3P jusqu'à 20 ans.

La rentrée du mois d'août 2022 s'est faite sous le signe du mouvement : 13 élèves ont quitté la Fondation, avec un projet de formation ou un projet professionnel établi en partenariat avec les familles et les psychologues en réadaptation professionnelle de l'OAI, et une élève a déménagé hors canton dans une structure similaire à la nôtre. Nous avons en revanche traité 18 nouvelles demandes d'admissions, chacune ayant abouti. Avec une augmentation des effectifs de 4 élèves pour l'année scolaire 2022-23, la tendance à la hausse se confirme ainsi pour le secteur pédagogique.

Afin de nous adapter à ces évolutions constantes et acquérir des outils de travail pertinents et innovants, les équipes des deux Espaces pédagogiques ont bénéficié d'une journée de formation collective. L'Espace de Porrentruy a invité une experte pour animer une formation sur l'accompagnement des jeunes sous l'angle des neurosciences. Quant aux collaborateurs-rices de l'Espace de la Vallée, ils et elles ont choisi d'approfondir leurs connaissances dans l'utilisation du numérique pour le soutien aux apprentissages, grâce à l'intervention d'une professeure de la HEP-VD.



L'équipe de direction soutient et encourage également la formation continue individuelle. Au cours de l'année 2022, nous avons enregistré 56 journées de perfectionnements facultatifs ou obligatoires, prioritairement dispensées par la HEP-BEJUNE. Nos équipes continuent de se tenir à jour sur les nouveautés des moyens didactiques et d'enseignement ordinaires, afin de les adapter à la réalité des classes d'enseignement spécialisé et aux projets individualisés de nos élèves, dont les objectifs se réfèrent au Plan d'Etude Romand. Toujours durant l'année 2022, trois enseignantes suivent le Master en enseignement spécialisé, et l'Université de Fribourg a délivré à deux collaboratrices un CAS en autisme.

Patrizia Molo,

Responsable du secteur pédagogique

09



Situation Financière

L'aperçu des finances reproduit ici est un condensé des comptes annuels 2022 consolidés par le Conseil de Fondation le 16 mai 2023. Ils sont conformes à la loi suisse et à l'acte de fondation.

Ils ont été contrôlés selon la Norme suisse relative au contrôle restreint par FIDAG Jura SA

Bilan

1 janvier - 31 décembre

Description	2021	2022
Actifs	10 108 348.04	9 607 230.39
Actifs circulants	1 564 474.39	1 380 840.39
Liquidités et titres	1 199 028.54	1 127 588.04
Créances et avances	109 742.50	201 376.35
Actif de régularisation	255 703.35	51 876.00
Actifs immobilisés	7 002 813.65	6 744 600.00
Immobilisations corporelles meubles	237 088.65	197 850.00
Immobilisations corporelles immeubles	6 765 725.00	6 546 750.00
Actifs hors exploitation	1 541 060.00	1 481 790.00
Passifs	10 108 348.04	9 607 230.39
Dettes à court terme	229 496.75	205 791.23
Dettes à court terme résultant d'achats	169 786.50	165 038.93
Passifs de régularisation et prov. à court terme	59 710.25	40 752.30
Dettes à long terme portant intérêts	4 995 000.00	4 965 000.00
Provisions	505 047.65	505 047.65
Provision remboursement subvention OFAS Longs-Champs	480 000,00	480 000,00
Combe es Monin APAP	25 047,65	25 047,65
Capitaux propres	4 378 803.64	3 931 391.51
Capital des fonds	611 673.47	571 294.45
Capital	640 620.05	640 620.05
Bénéfice / perte reporté au bilan	3 199 562.47	3 126 510.12
Perte de l'exercice	-73 052.35	-407 033.11
Bénéfice reporté au 1^{er} janvier 2022		3 126 510.12
Bénéfice 2022		-407 033.11
Montant à reporter au 1^{er} janvier 2023		2 719 477.01

Compte de résultat

1 janvier - 31 décembre

Description	2021	2022
Produits d'exploitation	10 157 560.45	10 344 496.40
Contributions de la RCJU	9 600 000.00	9 600 000.00
Prestations individuelles & autres produits	557 560.45	744 496.40
Charges d'exploitation & hors exploitation	10 230 612.80	10 751 529.71
Charges de personnel, honoraires & transports	8 890 224.06	9 354 790.01
Charges de personnel	8 466 508.05	8 871 499.05
Honoraires pour prestations de tiers	5 218.30	12 912.40
Transports	418 497.71	470 378.56
Charges directes liées aux élèves	223 312.15	247 145.43
Activités pédagogiques, éducatives et thérapeutiques	80 660.45	91 964.93
Produits alimentaires	142 651.70	155 180.50
Autres charges d'exploitation	673 283.43	713 602.99
Loyers & charges ménagères	52 921.40	50 281.00
Investiss. remplac. entr. et rép. mob. et équip.	25 267.30	38 286.85
Entretien et réparation immeubles	169 911.28	185 881.75
Investissements et charges de véhicules	65 553.40	77 354.05
Assurances, droits et taxes	39 859.30	40 808.55
Charges d'énergie et évacuation des déchets	108 210.20	122 529.70
Charges d'administration, d'informatique et de publicité	211 560.55	198 461.09
Résultat financier	94 563.91	93 661.88
Amortissements	298 887.85	282 697.90
Résultat des activités hors exploitation	73 626.00	59 631.30
Résultat exceptionnel	-23 284.60	-

Description	2021	2022
Résultat d'exploitation		
Produits d'exploitation	10 157 560.45	10 344 496.40
Charges du personnel	-8 890 224.06	-9 354 790.01
Résultat brut 1	1 267 336.39	989 706.39
Charges directes liées aux enfants	-223 312.15	-247 145.43
Résultat brut 2	1 044 024.24	742 560.96
Autres charges d'exploitation	-673 283.43	-713 602.99
Résultat d'exploitation 1	370 740.81	28 957.97
Résultat financier	-94 563.91	-93 661.88
Résultat d'exploitation 2	276 176.90	-64 703.91
Amortissements	-298 887.85	-282 697.90
Résultat d'exploitation 3	-22 710.95	-347 401.81
Résultat des activités hors exploitation	-73 626.00	-59 631.30
Résultat d'exploitation 4	-96 336.95	-407 033.11
Résultat exceptionnel	23 284.60	-
Bénéfice / - perte de l'exercice	-73 052.35	-407 033.11

10

Remerciements



*création d'élèves lors de la journée
d'animation institutionnelle*

Les autorités de la Fondation Pérène ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs mettent un soin particulier à entretenir des liens de qualité avec les autorités cantonales, les différents services de l'Etat, les parents et représentants légaux des élèves et l'ensemble des partenaires institutionnels. C'est grâce au soin et à l'attention portés à ces différents partenariats que ces précieux liens de confiance s'échafaudent au fil du temps.

Nous adressons nos plus vifs remerciements au Service de l'enseignement et plus particulièrement à son Ministre Martial Courtet, à son Chef de service Fred-Henri Schnegg et à Edith Mateille, responsable de la section pédagogie spécialisée pour l'attention qu'ils portent constamment aux missions assumées par la Fondation Pérène.

Notre très vive reconnaissance s'adresse également aux collaboratrices et collaborateurs de la Fondation Pérène qui, tout au long de l'année, embrassent avec compétence et conviction les missions qui leur sont confiées. Cet engagement inconditionnel participe à la dispense de prestations en constante recherche de qualité et d'ajustement aux réalités du terrain.

Nous exprimons notre grande reconnaissance aux familles des enfants et élèves accompagnés pour la confiance dont elles nous gratifient et pour la qualité des collaborations instaurées tout au long du parcours de leur enfant.

Nous remercions enfin toutes les personnes qui, par des encouragements ou des dons, expriment à de nombreuses occasions leur attachement aux missions de la Fondation Pérène. Ce soutien est aussi précieux qu'apprécié.

L'équipe de Direction

La Fondation Pérène est une fondation privée au sens des articles 80 et suivants du Code Civil Suisse reconnue d'utilité publique. Elle est placée sous la responsabilité formelle, juridique et financière du Canton du Jura par le Département de la formation, de la culture et des sports.

avec le soutien de nos donateurs et de la





Fondation Pèrène

Chemin du Palastre 18
2800 Delémont

Tel . +41 32 421 16 00

www.perene.ch